



Enquête publique

Procédure d'abrogation de la Révision de la carte communale

Approuvée le 7 avril 2011

En vue de rendre exécutoire le futur PLU



Commune de Sant'Antoninu

PIECES DU DOSSIER :

1- Carte communale de 2011

- A - Planches : A1, A2, B1, B2, C1, C2, planche de recollement
- B - Rapport de présentation – Révision de la carte communale de Sant'Antonino

2 - Rapport de présentation abrogation

- A - Page de garde
- B - Rapport de présentation – abrogation de la révision de la carte communale

3 - Procédure

- A - Délibération du Conseil municipal du 18 novembre 2010 approuvant la révision de la carte communale de Sant'Antonino
- B - Bordereau d'envoi – Approbation REVCC
- C - Arrêté préfectoral n°2011080-001 du 21 mars 2011
- D - Arrêté préfectoral n°2011097-014 du 7 avril 2011
- E- Délibération du Conseil Municipal du 31 juillet 2025 prescrivant l'abrogation de la carte communale de Sant'Antonino
- F - Notification par le Tribunal Administratif de Bastia de la nomination du commissaire enquêteur
- G - Décision de désignation par le tribunal administratif de Bastia du commissaire enquêteur
- H - Arrêté d'enquête publique relative à l'abrogation de la révision de la carte communale

